

NOTE DE SERVICE N°.....01/120.....

Objet : Déploiement du système d'information des activités de contrôle technique « EASY FOOD EXPORT »

Durant l'année 2019, Morocco Foodex a lancé un chantier portant sur la digitalisation de ses activités de contrôle technique. Il s'agit de la digitalisation de la procédure de contrôle technique à l'export exercé par Morocco Foodex, et qui concerne les activités suivantes :

- L'inscription sur les registres de Morocco Foodex des exportateurs des produits alimentaires agricoles et maritimes ;
- L'agrégation technique des usines et ateliers de fabrication, de transformation, de conditionnement et de stockage des produits alimentaires agricoles et maritimes destinés à l'exportation ;
- L'inspection des produits alimentaires agricoles et maritimes présentés à l'exportation en vue de s'assurer de leur conformité par rapport aux exigences techniques législatives, réglementaires et normatives des marchés de destination.

A ce titre, ce projet de digitalisation des activités de contrôle technique, nommé « EASY FOOD EXPORT », a pour objectif la facilitation des procédures à l'exportation, le gain en termes de temps et de coûts pour les exportateurs, et l'amélioration ainsi de leur compétitivité.

Des solutions techniques et des technologies innovantes ont été déployées dans ce processus, afin d'alléger considérablement les procédures d'exportation. Le nouveau système d'information du contrôle technique va permettre :

- La transformation digitale vers le Zéro Papier : en éliminant tous les documents produits dans les procédures de contrôle technique à l'exportation ;
- L'amélioration des services publics : en assurant une interconnexion entre le système de Morocco Foodex et les systèmes des administrations intervenant dans le domaine d'exportation des produits agricoles et alimentaires, notamment l'ADII et l'ONSSA, pour un service public plus efficaces et plus réactifs ;
- La simplification des formalités d'exportation en réduisant significativement le temps d'accomplissement des procédures d'exportations, afin d'améliorer la compétitivité des exportateurs marocains.



Ainsi, nous vous informons que nous avons commencé le déploiement progressif du système d'information de Morocco Foodex « EASY FOOD EXPORT » pour les activités de contrôle technique suivantes :

1- Agréages des fabricants, conditionneurs, stockant

Le système d'information de Morocco Foodex permet la gestion électronique du processus d'agrèage des fabricants, conditionneurs et stockant. Dans ce sens, toute personne se livrant en vue de la fabrication, la transformation, le conditionnement ou le stockage de produits soumis au contrôle technique de Morocco Foodex destinés à l'exportation doit en faire la déclaration sur le portail de Morocco Foodex, avec les éléments suivants :

- Renseignements relatifs au gestionnaire de l'usine ou de l'atelier ;
- Les activités dont l'exportation est envisagée par le dit gestionnaire de l'usine ou l'atelier ainsi que les produits dont la fabrication, la transformation, le conditionnement ou le stockage sont envisagés ;
- Le cas échéant, la ou les marques sous lesquelles seront vendus les différents produits fabriqués et/ou conditionnés.
- Les informations relatives à l'atelier de fabrication, transformation, conditionnement ou de stockage.

2- Inscriptions des Exportateurs Négociants

Les exportateurs des produits alimentaires agricoles et maritimes doivent effectuer leurs inscriptions en accédant au Portail de Morocco Foodex. La déclaration d'inscription doit comporter les éléments suivants :

- Renseignements relatifs à l'exportateur (négociants) ;
- Les activités dont l'exportation est envisagée par le dit exportateur ;
- Le cas échéant, la ou les marques sous lesquelles seront vendus les différents produits exportés.

3- Demande et délivrance des documents d'exportation :

Le nouveau système d'information de Morocco Foodex permet la gestion du processus du contrôle de la conformité des produits alimentaires agricoles et maritimes destinés à l'exportation.

La déclaration d'exportation doit suivre les étapes suivantes :



- Édition et soumission des demandes de contrôle (listes de colisage et certificats de conformité) sur le portail de Morocco Foodex à travers le compte de l'atelier ou l'usine de fabrication, de transformation, de conditionnement ou de stockage des produits présentés à l'exportation.
- Édition et soumission des certificats d'inspection à travers le compte de l'exportateur ou son transitaire mandaté.

Dans ce sens, nous vous informons qu'à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2020, toute demande relative aux processus de contrôle technique de Morocco Foodex doit être gérée par le nouveau système d'information de Morocco Foodex « EASY FOOD EXPORT » et les documents papiers ne seront plus acceptés. À ce titre, il est formellement exigé de la part de l'ensemble du personnel Morocco Foodex de faire respecter cette instruction.

AL



LA DIRECTRICE GENERALE  
Abir LEMSEFFER

